

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	71 (1942)
Heft:	12
Rubrik:	Être de bons parents

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bulletin pédagogique

Organe de la société fribourgeoise d'éducation
et du Musée pédagogique

Abonnement pour la Suisse : 6 fr.; par la poste : 30 ct. en plus. — Pour l'étranger : 7 fr. —
Le numéro : 30 ct. — Annonces : 45 ct. la ligne de 12 cm. — Babais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé comme suit : *M. A. Rosset, insp., Gambach 11, Fribourg.* Les articles doivent parvenir à la Rédaction au moins 12 jours avant l'insertion.

Le *Bulletin pédagogique* paraît 14 fois par an, soit le 15 de chaque mois (sauf en août) et le 1^{er} des mois de janvier, mars et mai.

Le *Faisceau mutualiste* paraît 6 fois par an, soit le 1^{er} des mois de février, avril, juin, août, octobre et décembre.

SOMMAIRE. Partie non officielle : *A nos abonnés. — Etre de bons parents. — Pour le rayonnement de la vérité. — Pour la formation religieuse, intellectuelle et artistique de l'enfant à l'école. — Propos sur l'éducation d'Alain. — Louis Bornet (1818-1880) et le patois de la Gruyère. — Partie pratique : Le coin de la sympathie. — † M. Joseph d'Auterive. — Centre de cours officiels d'allemand pour nos compatriotes romands. — Soignons notre langage. — L'Almanach catholique de la Suisse française. — Société des institutrices.*

Partie non officielle

A NOS ABONNÉS

Bon nombre de nos abonnés ont déjà utilisé le compte de chèques IIa 153 pour acquitter leur abonnement annuel. Il reste encore bien des oubliers qui peuvent être réparés jusqu'au 25 octobre ct, date à laquelle nous adresserons le remboursement postal de 6 fr. 25. Qu'on veuille bien encore profiter du chèque postal !

Etre de bons parents

(Texte adapté de l'anglais par le Dr A. Repond)

C'est une chose des plus importantes sur terre et c'est en même temps une chose si difficile que rien n'est plus aisé que de commettre des erreurs d'éducation et de nuire à un enfant même en ne voulant que son bien.

I. Nous donnons ci-dessous quelques conseils qui permettront d'éviter les fautes les plus fréquentes :

1. Vous faites-vous des soucis exagérés à propos de la santé de vos enfants ?

Bien des parents, constamment préoccupés de guetter l'apparition d'une maladie chez leurs enfants, rendent importants leurs moindres bobos. Ils donnent ainsi à leurs enfants l'habitude d'être maladifs et de douter d'eux-mêmes. Ces enfants seraient en bien meilleure santé s'ils s'oublaient un peu davantage. Rien n'est plus facile aussi que de provoquer chez eux l'habitude de malaises quelconques (maux de tête, fatigue, etc.), qui leur servent d'excuse pour ne pas aller à l'école, ne pas faire leurs devoirs ou pour jouir de multiples attentions et des gâteries que l'on réserve aux enfants malades.

D'autres parents, par peur exagérée que leurs enfants se fassent mal, se blessent, les privent de toute occasion de s'amuser en plein air, de courir, de faire de la gymnastique, etc. Or, ces exercices leur donneraient la force, le courage, l'ingéniosité, bref certaines qualités de caractère si nécessaires plus tard.

2. Dorlotez-vous excessivement vos enfants ?

Les mamans ont souvent tant de bonheur à recevoir les preuves d'amour de leurs enfants qu'elles tombent volontiers dans ce travers. Elles les habituent ainsi à demeurer constamment attachés à leurs jupes, à ne pas manger quand elles ne sont pas là, à ne pas aller au lit quand elles ne sont pas là pour les déshabiller, etc., à exiger que la mère soit présente jusqu'à ce qu'ils soient endormis, etc.

Vous rendez-vous compte que vous créez ainsi des habitudes qui rendront très difficile à votre petit garçon de devenir un vrai homme ou qui feront plus tard de votre petite fille une femme sans courage et sans énergie ?

3. Vous empressez-vous de satisfaire les désirs de vos enfants tout simplement parce qu'ils veulent qu'il en soit ainsi ?

Comment feront-ils plus tard, dans les difficultés de la vie, quand vous ne serez plus là et qu'ils auront à faire leur chemin tout seuls ? Vous leur préparez tout simplement une existence de déboires.

4. Croyez-vous qu'on peut dire n'importe quoi aux enfants, leur raconter des mensonges, leur faire des menaces illusoires pour les amener à faire ce qu'ils doivent ?

Mentir aux enfants est une chose très sérieuse. Il ne faudra pas vous étonner plus tard s'ils perdent leur confiance en vous ou s'ils mentent eux-mêmes.

5. Enlevez-vous toute initiative à vos enfants ?

Comment voulez-vous alors que leur volonté se développe ? Comment apprendront-ils à décider les choses par eux-mêmes quand ils seront grands ?

6. Mettez-vous constamment des freins à l'activité de l'enfant ?

Un enfant qui est arrêté à chaque instant par des observations, des ordres, des défenses, est un peu dans la situation des individus auxquels on a lié les mains. Ce n'est pas en s'attachant les mains qu'on apprend à s'en servir.

7. Etes-vous trop ambitieux pour vos enfants ?

Voulez-vous les contraindre peut-être à obtenir des choses que vous n'avez pas été capables de réaliser vous-mêmes ? Il est aisé de surmener le cerveau et le corps de l'enfant qui doivent être guidés, mais non forcés comme des plantes en serre.

8. Etes-vous trop raides, sévères, grondeurs avec vos enfants ?

Repoussez-vous leurs confidences en leur disant de ne pas vous ennuyer avec leurs bêtises ? Et pourtant, leur esprit, leur sentiment désirent que vous, parents, soyez un peu leurs camarades. Ils voudraient un papa qui soit aussi leur ami et une maman qui comprenne tout. Ne croyez-vous pas que ce désir de vos enfants vaudrait quelques sacrifices de votre part et qu'il serait préférable de vous occuper un peu d'eux plutôt que d'aller au café tous les jours ?

* * *

II. Voici trois choses importantes à retenir :

1. Gardez votre sang-froid.
2. Le bon sens et la bonté sont les meilleurs facteurs de l'éducation.
3. Apprenez tous les jours davantage à être de bons parents.

Ne pensez pas que vous savez tout ce qu'il faut pour cela : il y a toujours quelque chose à apprendre. Si l'on vous révèle une vérité un peu dure pour vous parce qu'elle vous montre vos fautes d'éducation, ne permettez pas à votre vanité offensée de vous empêcher de devenir de meilleurs parents.

En septembre 1870, la Société française de secours aux blessés militaires organisait une loterie nationale en faveur des victimes de la guerre. Dans l'appel qu'elle lançait au peuple français, elle déclarait : « Nous n'aurons jamais suffisamment de moyens et nous craignons d'être impuissants vis-à-vis des hécatombes énormes des victimes. »

En présence des hécatombes bien plus fortes encore des victimes que fait la guerre actuelle, le Comité international de la Croix-Rouge est autorisé à faire aujourd'hui encore et avec plus de justification la constatation identique.

AIDEZ-LE, DONNEZ-LUI DES MOYENS

Chèques postaux, Genève I/8032 ou I/5491